

Préavis municipal No 06/2023 Budget 2024

Au Conseil Communal de Sullens

Monsieur la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a rencontré la Commission lundi 20 novembre pour commenter divers éléments du budget 2024. La réunion s'est ensuite poursuivie par le passage en revue des postes du bilan par Yves Bourgeois, boursier, à qui la Commission a eu loisir de poser toutes les questions nécessaires. Qu'il en soit encore remercié.

Après une analyse attentive et une franche discussion entre ses membres, la Commission relève que les principales différences entre ce budget 2024 et le précédent exercice sont imputables au rééquilibrage de la péréquation financière intercommunale, sur laquelle notre Commune n'a guère de prise. La contribution supplémentaire attendue de notre commune touche les deux postes fonds de péréquation (augmentation de 223'000.- de notre participation et diminution des produits de 203'000.-), et nous oblige de budgéter une augmentation de notre participation à la prévoyance sociale (+98'000.-), aux transports cantonaux (+14'600.-), ainsi qu'au corps de police (+34'000.-).

En outre, une lecture attentive des postes montre qu'il est prévu de compenser ces charges supplémentaires par une augmentation des encaissements d'impôts (+400'000.-) et par une diminution des dépenses dans l'entretien de bâtiments (refuge, collège, auberge, Lovettaz et autres bâtiments).

Par conséquent, la Commission des finances invite les membres du Conseil à accepter le préavis 06/2023 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Aline Jordan

Matthieu Cappi

Frank Dayen (rapporteur)

Eric Dubauloz

Nicolas Valet